

Madame, Monsieur,

L'ensemble des déchèteries, éco-points et points verts du territoire de l'agglomération seront accessibles aux horaires habituels dès le lundi 11 mai.

La déchèterie de Prey sera accessible aux particulier et professionnels,

Et les professionnels auront accès à la déchèterie de Prey uniquement.

Les modalités de dépôts des usagers ci-dessous seront à respecter :

- Vidage de 3 véhicules maximum à la fois sur site ;
- 2 usagers par benne à la fois ;
- Montrer à l'agent de déchèterie sa carte SPI afin d'éviter la manipulation des cartes SPI ;
- Respecter les distances minimales d'1 mètre entre le personnel de déchèterie et les autres usagers ;
- Manipuler en toute autonomie ses déchets ;
- Amener ses outils personnels pour le ramassage et vidage des déchets

Bien à vous

Cédric SOUILLAT

Directeur de la propreté, gestion des déchets et du parc motorisé

EVREUX PORTES DE NORMANDIE

TEL : 02 .32 .31 .98 .71.

TEL : 06 .08 .75 .38 .00

mail : [csouillat@epn-agglo.fr](mailto:csouillat@epn-agglo.fr)